



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 9 Septembre 2016

### 1. Mise en place de la souscription à la Fondation de France

Il a été décidé de mettre en place une souscription par l'intermédiaire de la Fondation de France pour que des dons puissent être faits pour la remise en état du bassin.

### 2. Information sur le projet de remise en état du chemin de la Faitas

3 devis ont été proposés par la Charte Forestière pour les 5.5 km de chemin à réhabiliter. Le 1<sup>er</sup> se base sur les surfaces de bois de chaque commune, le 2<sup>ème</sup> sur le linéaire et le dernier serait un mixe des 2, soit au prorata des surfaces de bois + du linéaire.

80% du montant des travaux (s'élevant à 140 000 €) seront pris en charge par la Charte Forestière.

A étudier

### 3. Indemnités du percepteur sortant : Mickael CHAILLET

Après calculs, l'indemnité de M. Chaillet s'élève à 298.60 € net.

Accepté par le Conseil

### 4. Réflexion sur la parcelle du village propriété de la Mairie

Etude pour la mise en vente de la parcelle située dans le village, entre la propriété de M.Léo Berruyer et le jardin de M. Roger GIROUD. A réfléchir.

### 5. Information sur l'aménagement de la place du village

Plusieurs scénarios seront proposés.

Il est envisagé une subvention à hauteur de 35 % par le Territoire.

### 6. Suppression du poste de rédacteur / Création d'un poste d'Adjoint Administratif

Délibération prise à l'unanimité

### 7. Décision Modificative pour versement du FPIC

Il convient de prendre une décision modificative afin de pouvoir verser le Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales. En effet, son montant ayant considérablement augmenté, le montant provisionné est insuffisant. 1 500 € seront donc transféré du compte Matériaux Divers.

PROCHAIN CONSEIL : Mercredi 5 Octobre 2016

Guy ROGNIN  
Adjoint délégué

